



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Don du sang

Question écrite n° 43096

### Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur la nécessité de favoriser et encourager la transfusion sanguine. Les réserves de sang des établissements de transfusion sanguine sont insuffisantes alors que les besoins en sang quotidiens sont importants. Les responsables des établissements de transfusion ont révélé qu'il manquait plus spécifiquement de plaquettes sanguines. Aujourd'hui, la transfusion sanguine a fait d'énormes progrès puisqu'on ne transfuse plus aux malades que le composant dont ils ont besoin. C'est pourquoi, il lui demande quelles sont les mesures qu'il entend prendre le Gouvernement pour assurer la sécurité des transfusions et encourager le don du sang, le don pour la vie.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention du secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur la baisse des dons de sang enregistrée depuis quelques années par les établissements de transfusion sanguine et notamment vis-à-vis des besoins de plaquettes sanguines. S'il est vrai que les dons de sang ont connu une constante diminution depuis dix ans, à ce jour, la France reste globalement autosuffisante en produits sanguins grâce à la baisse des prescriptions, même si des difficultés ponctuelles d'approvisionnement peuvent apparaître dans certaines régions ou à des périodes précises de l'année. Pour ce qui est des plaquettes sanguines, il est vrai que l'augmentation de leurs indications thérapeutiques, d'une part, la courte durée de conservation, d'autre part, rendent l'approvisionnement particulièrement difficile à assurer. Plusieurs actions de promotion du don ont déjà été menées sous l'égide de l'Agence française du sang en collaboration avec les établissements de transfusion sanguine et les associations de donneurs de sang bénévoles. Ces actions seront renforcées au cours du premier semestre de l'année 1997 en liaison avec la Fédération française des donneurs de sang bénévoles, dans le cadre de la campagne nationale de promotion du don du sang.

### Données clés

**Auteur :** [M. Hunault Michel](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43096

**Rubrique :** Sang

**Ministère interrogé :** santé et sécurité sociale

**Ministère attributaire :** santé et sécurité sociale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 septembre 1996, page 5024

**Réponse publiée le :** 24 février 1997, page 983